

/VS
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-472 DU 29 SEPTEMBRE 1997

portant approbation du Bilan et des Comptes annexes
du Centre National d'Essais et de Recherche des
Travaux Publics (CNERTP) pour l'exercice 1996.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République
du Bénin ;

VU la Loi N° 88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au
fonctionnement des entreprises publiques et semi-publiques ;

VU la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats
définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 96-617 du 31 décembre 1997 portant attributions, organisation et
fonctionnement du Ministère des Travaux Publics et des Transports ;

VU le Décret N° 97-166 du 7 avril 1997 portant attributions, organisation et
fonctionnement du Ministère du Plan, de la Restructuration Economique et de la
Promotion de l'Emploi ;

VU le Décret N° 83-455 du 23 décembre 1983 portant approbation des statuts du
Centre National d'Essais et de Recherche des Travaux Publics ;

SUR rapport du Ministre des Travaux Publics et des Transports et du Ministre du
Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 13 août 1997 ;

.../...

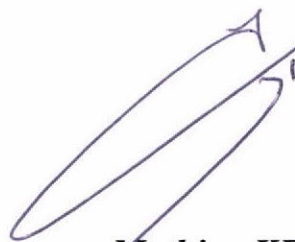
DECRETE :

Article 1er.- Sont approuvés le Bilan et les Comptes annexes de l'exercice clos au 31 décembre 1996 du Centre National d'Essais et de Recherche des Travaux Publics (CNERTP) tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.-

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

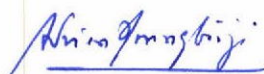
Fait à COTONOU, le 29 SEPTEMBRE 1997

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

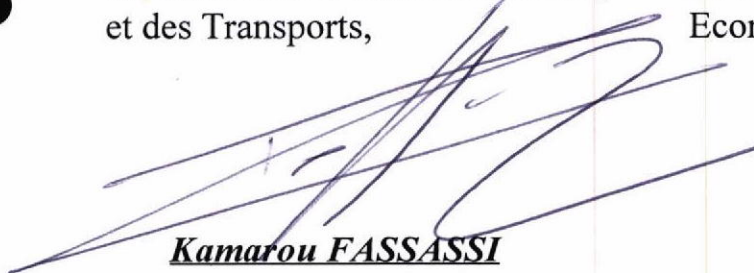
Le Premier Ministre, chargé de la Coordination de
l'Action Gouvernementale et des Relations avec les
Institutions, Porte-Parole du Gouvernement,



Adrien HOUNGBEDJI

Le Ministre des Travaux Publics,
et des Transports,

Le Ministre du Plan, de la Restructuration
Economique et de la Promotion de l'Emploi,



Kamarou FASSASSI



Albert TEVOEDJRE

Ampliation : PR 6 PM 2 CC 2 AN 2 SGG 2 CES 2 HAAC 2 MPREPE 4 MTPT 4
AUTRES MINISTERES 15 DB-DCF-DSDV-DGTCP-DGID 5 CNERTP 4 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-INSAE 2 UNB-FASJEP-ENA 3 JORB 1.-